

Objet : Adoption et validation du plan de financement de l'extension des horaires de la bibliothèque (année 2/5)

N° : DCM_2026/040BIS

PUBLIÉE LE : 17/03/2026

L'an deux mille vingt six, le lundi 9 mars à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 2 mars 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Patrick BARREY, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Florent CARÉ, Angélique GÉNART, Benoît REYRE, Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Annette DABIT, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Ahmed EZZAHRI, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO, Céline ADOLPHE.

A DONNÉ PROCURATION :

Claude LAURENT donne pouvoir à Benoît REYRE

ÉTAIENT ABSENTS :

Mesdames Laetitia SACCHIERO, Nelly LOMBARD, Laila AHADDAR, Martine JONVILLE, Liliane BOUROTTE, Jessica LEROY et Monsieur Jean-Benoît JANNOT.

Conseillers en exercice : Présents : 20 - Pouvoirs : 1 - Absents : 21

Madame Martine MARCHAND est désignée secrétaire de séance.

La bibliothèque a travaillé en 2025 sur un projet d'extension de ses horaires d'ouverture au public afin de passer d'une ouverture hebdomadaire de 12h00 à 17h00, en ouvrant les mardi, mercredi et vendredi une heure supplémentaire (de 14h00 à 15h00), et en ajoutant un créneau de 2 heures le mercredi matin (de 10h00 à 12h00).

Ce projet a permis de répondre à une demande grandissante des usagers, de s'adapter au rythme de vie du public, et d'accueillir un public plus large. Il avait également pour objectifs d'améliorer les conditions d'accueil de certains publics éloignés, d'accroître la fréquentation et de proposer de nouvelles animations. Ce dispositif comporte en outre la mise en place d'une action de médiation au foyer résidence autonomie de la Ville, afin de déplacer les services de la bibliothèque aux résidents, portant l'ouverture au public à 19h00, une semaine par mois.

Pour la seconde année consécutive, la Ville de Commercy sollicite dans le cadre de ce programme le soutien financier de l'État, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD).

Le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous porte sur l'année 2026, éligible à l'accompagnement financier de l'État, tenant compte de la période de fermeture au public de 5 semaines en raison de la réhabilitation de la bibliothèque (travaux, mobilier et équipement RFID)

L'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque peut être aidée en DGD pendant 5 ans, une demande de subvention sera donc à adresser chaque année avec le plan de financement actualisé.

Plan de financement extension des horaires d'ouverture 2026

DÉPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	MONTANT HT	Nature des ressources	%
Frais de personnel supplémentaire sur 1 an	10 330 €	<u>Aides publiques</u>	
Frais action animations	756 €	État - DGD (sur la base du montant éligible)	70,00 %
Total sur 2026	11 086 €		
		<u>Autofinancement</u>	30,00 %
		TOTAL RESSOURCES	100,00 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **VALIDE** ce plan de financement prévisionnel relatif à la deuxième année d'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque Émilie du Châtelet.

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

Le Maire

Jean-Philippe VAUTRIN

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.